

**COMMUNE DE CLARENSAC
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2023**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	27
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	21
NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS	26
NOMBRE DE PROCURATIONS	5

L'an deux mille vingt-trois et le quinze juin à dix-neuf heures et trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Patrick GERVAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 9 juin 2023

PRESENTS : Messieurs GERVAIS, HAMARD, CHAPEL, OLIVE, VALLON, COMTAT, PACIONI, CHARRIERE, CHAUVET, LECOQ, QUERCI, Mesdames BOISSET, BONAMI, KRAWCZYK, CHARRIERE, TRUILLET, BOUCHET, DALLONGEVILLE, LECOQ, SERIO, FEURMOUR

ABSENTS : Mesdames BARTHELEMY, MORIN et EPAUD, Messieurs SERRANO, BOUTIER et PONSY

PROCURATIONS : de Madame BARTHELEMY à Madame DALLONGEVILLE, de Monsieur SERRANO à Madame BOUCHET, de Madame MORIN à Madame LECOQ, de Monsieur PONSY à Monsieur QUERCI, de Monsieur BOUTIER à Madame FEURMOUR,

SECRETAIRE DE SEANCE : Rose-Marie KRAWCZYK

Délibération n° 12-06-2023 – Convention de partenariat pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions taurines entre Nîmes Métropole et la commune de Clarensac pour l'année 2023

Madame Krawczyk, rapporteur, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-02-054 du Conseil Communautaire en date du 27 mars 2023, laquelle a approuvé le projet de convention de partenariat avec les communes membres portant sur l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions taurines pour l'année 2023,

Considérant le projet de partenariat entre Nîmes Métropole et les Communes membres pour la programmation de manifestations valorisant les pratiques en traditions dans les domaines taurins en 2023,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Associations, Sports, Culture et Traditions en date du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le projet de convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la commune de Clarensac pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions taurines pour l'année 2023,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents y afférents.

Fait à CLARENSAC, le 15 juin 2023

Le Maire
Patrick GERVAIS



La secrétaire de séance
Rose-Marie KRAWCZYK



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 20 juin 2023
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le 20 juin 2023